



# Opérations spéciales

En cas d'utilisation abusive ou frauduleuse de votre compte ou de votre carte, Qonto doit procéder à des opérations spéciales coûteuses. Des frais spéciaux sont alors appliqués.

Barème tarifaire applicable à partir du 02/07/2020

---

## 1. Gestion du compte courant

### 1.1. Lettre de circularisation

Il s'agit d'un document réglementaire dont les sociétés peuvent avoir besoin annuellement en cas d'intervention d'un commissaire aux comptes. En cas de besoin aucun frais supplémentaire ne vous sera facturé.

**Incluse**

### 1.2. Gestion d'irrégularité

Aucun frais supplémentaire ne sera facturé si vous recevez un ATD, ou si un montant est saisi ou bloqué sur votre compte.

Vous vous demandez ce qu'est un ATD ? Il s'agit d'une démarche permettant à l'administration fiscale de se faire rembourser d'une somme due en passant directement par un tiers, ici Qonto.

**Inclus**

### 1.3. Chèque sans provision

Si l'émetteur du chèque dont vous êtes le bénéficiaire n'a pas suffisamment approvisionné son compte, nous ne pourrons pas créditer votre compte courant. Qonto ne vous facturera pas de frais supplémentaires si cela se produit.



Inclus

#### 1.4. Chèque rejeté

En cas d'envoi d'un chèque raturé, ou d'un chèque dont les informations ne correspondent pas à celles saisies dans l'application Qonto, nous ne pourrions pas créditer votre compte courant. Qonto ne vous facturera pas de frais supplémentaires si cela se produit.

Inclus

#### 1.5. Identifiant Créancier SEPA (ICS)

Si vous souhaitez obtenir un Identifiant Créancier SEPA (ICS) pour prélever les comptes de vos clients via prélèvement SEPA.

Inclus

## 2. Gestion de la carte

En cas de remplacement d'une carte perdue, volée, ou ayant fait l'objet d'une utilisation frauduleuse, des frais de remplacement seront appliqués en plus du coût mensuel de la carte.

Ces frais ne sont pas appliqués si une carte défectueuse doit être remplacée ou en cas de perte de la carte au cours de son acheminement.

#### 2.1. Création et envoi d'une carte physique One ou Plus de remplacement

6 € (HT)

#### 2.2. Création et envoi d'une carte physique X de remplacement



60 € (HT)

## 3. Virements en devises étrangères

3.1. Traitement d'une anomalie de virement en devise étrangère

Inclus

3.2. Retour de fonds d'un virement en devise étrangère suite à une anomalie

Inclus

3.3. Frais appliqués par les intermédiaires financiers suite à une anomalie liée à un virement en devise étrangère

En fonction des intermédiaires financiers

## 4. Augmentation de capital

Ce service est uniquement disponible pour les entreprises immatriculées en France

Augmentation de capital < 1 000 000 euros : 150 € HT

Augmentation de capital > 1 000 000 euros : contactez-nous à [support@qonto.eu](mailto:support@qonto.eu)